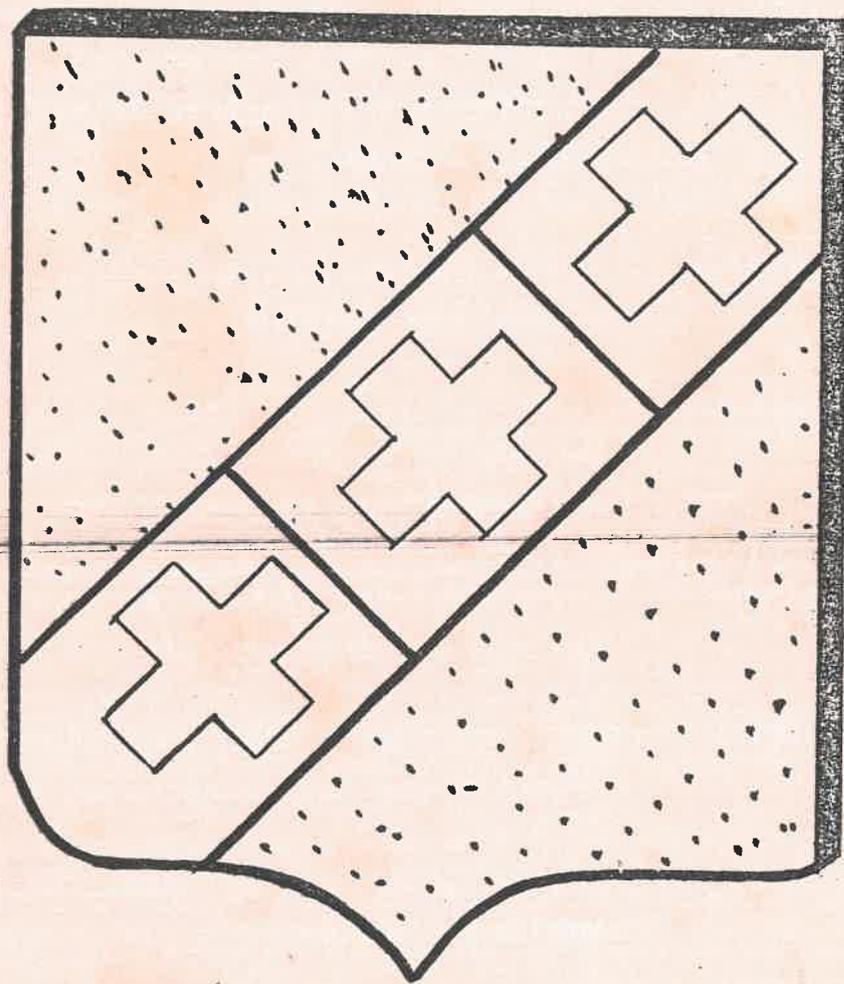


MAULDE  
INFOS



BULLETIN MUNICIPAL

Septembre 84

Numéro: 6

# MAULDE Calendrier des Fêtes et Manifestations

- Dimanche 16 septembre : Inauguration du camion des Pompiers  
9 h Portes ouvertes, présentation du matériel  
A partir de 15 h présentation et démonstration  
conjointes des pompiers de Maulde et de Saint-  
Amand Les Eaux .
- Du samedi 22 au  
lundi 24 septembre : Grande Ducasse de la Place .  
Attractions Foraines
- Dimanche 23 septembre : 14h30 Courses Cyclistes 3ième et 4ième  
catégories et juniors organisées par Sports et  
Loisirs et Mauld'Joie .
- 
- Dimanche 30 septembre : Ducasse du Port-Arthur au profit des Anciens de  
la Commune organisée par les Gais-Pilsers .
- Dimanche 14 octobre : Salle Communale 16h : Concours de Belote  
organisé par Sports et Loisirs
- Samedi 3 novembre ; 5 ième Cross Country organisé par l'Amicale  
Laïque de Maulde
- Dimanche 11 novembre : Anniversaire de l'Armistice de 1918  
Défilé avec dépôt de Gerbe au Monument aux Morts
- Dimanche 9 décembre : Salle Communale 16 h Concours de Belote  
organisé par Mauld'Joie
- Samedi 15 décembre : Fête de Noël aux écoles organisée par l'Amicale  
Laïque de Maulde

# Le mot du Maire

Mauldoises Mauldois

Je vous parlerai cette fois encore des ordures ménagères, ainsi que de la pollution .

L'année dernière une partie de la population a été invitée à participer à une réunion d'information à la salle communale, il s'agissait de l'enquête d'utilité publique concernant le Périmètre de Protection autour des forages du château d'eau . Lors de cette réunion , j'étais intervenu comme d'autres habitants pour inclure dans cette zone de protection, le territoire du fort de Beurnonville, dépôt de la M.F.C. mais également décharge pour certains habitants de la commune, et surtout des communes voisines . " Il fallait que cela cesse ! "

Aujourd'hui je peux porter à votre connaissance que suite à nos différentes interventions, ce terrain a été inclus dans le Périmètre éloigné de Protection .

Je tiens donc à informer la population, afin de décourager les pollueurs éventuels " que j'ai demandé aux services de la Gendarmerie des contrôles plus fréquents . Ils ont lieu plusieurs fois par semaine et déjà des contraventions ont été dressées, dont les montants se situent entre 500 FR et 1000FR .

"Avis aux amateurs donc ! " , mais je compte également sur vous pour diffuser ces informations autour de vous, afin de faire savoir à l'extérieur de Maulde, qu'il n'existe plus de décharge dans le village et surtout pas au Grand Fort .

En ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères, le sondage effectué par les Conseillers municipaux auprès de la population , a donné les résultats suivants :

Sur 250 maisons environ ( la rue de Chorette n'était pas concernée car le ramassage s'y effectue chaque semaine en alternance avec Lecelles) nous avons recueilli 173 réponses . La différence s'expliquant par le fait que certains habitants étaient absents au moment du passage des enquêteurs ou n'ont pas donné de réponse précise .

1ère solution : ramassage tous les quinze jours → 110 suffrages

2ième solution : ramassage toutes les semaine → 17 suffrages

3ième solution : ramassage tous les quinze jours

l'hiver et toutes les semaines l'été → 46 suffrages

Je pense donc que nous allons continuer le ramassage chaque quinzaine, qui convient au plus grand nombre .

# REUNIONS ET DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 24 avril 1984

1) Commission Communale d'aménagement foncier <sup>plaintes</sup>

Mr le Maire expose au Conseil qu'il a déjà reçu plusieurs des exploitants agricoles concernant les plantations sauvages de plus en plus nombreuses sur le territoire de la commune, ces plantations faites n'importe où risquent de porter préjudice dans un avenir proche, aux cultures agricoles .

Après avoir ouï les explications de Mr le Maire, le Conseil demande à Mr le Préfet du Nord, Commissaire de la République de bien vouloir installer une Commission communale d'aménagement foncier chargée de la mise en place d'une réglementation des semis et plantations .

2) Loyer de l'appartement situé Grand Rue

A compter du 01 . 06.84 le loyer mensuel sera décomposé en 2 parties distinctes : le loyer d'une part, les charges d'autre part . Le loyer proprement dit est fixé à 400 FR . Les charges sont établies comme suit : 658,86 FR de chauffage et 133,77 FR pour l'eau potable soit au total 792,63 FR ce qui représente 50% des dépenses de chauffage et 75% de la consommation d'eau potable de l'ensemble de l'immeuble logement + mairie .

Le loyer global mensuel sera donc pour 1984 de 1192,63 FR (400 + 658,86 + 133,77 ) .

De plus, le logement étant un logement de fonction pour les enseignants il est loué à titre précaire et révocable , le locataire s'engageant à le quitter en cas de demande par un instituteur .

Un dépôt de garantie correspondant à 2 mois de loyer sera demandé au nouveau locataire et sera payé avec le 1er loyer ( soit 800 FR ) . Un contrat sera signé .

3) Subventions du Conseil Général pour pose de bordures et caniveaux le long des chemins départementaux

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil d'une lettre de la Direction Départementale de l'équipement , expliquant que la Commission d'Arrondissement du Conseil Général lors de sa réunion du 6 avril 1984 , pour l'examen du programme de subventions a estimé que le montant de l'enveloppe financière était sensiblement inférieur aux besoins exprimés par les communes . La Commission a donc jugé nécessaire de ne financer en 1984 que les projets dont la réalisation serait effective en 1984, afin de ne pas geler inutilement des crédits .

Elle demande donc que les communes s'engagent par délibérations à réaliser ces travaux en 1984 .

Le Conseil donne donc accord pour réaliser cette année la pose de bordures et caniveaux dans la rue du Pont jusqu'à la frontière entre la France et la Belgique .

4) D'autre part il sera également posé des drains dans la Grand Rue à la fontaine entre le chemin et la propriété de Monsieur Michel Gorez d'une part, et dans la rue de la Basse Fosse pour réparer les dégâts occasionnés par les camions lors des travaux du lotissement d'autre part .

5) Lecture et approbation du Bulletin Municipal N° 5 sorti début mai 84 .

Réunion du vendredi 25 mai 1984

1) Organisation d'un service de permanence des Conseillers Municipaux lors du déroulement des Elections Européennes le 17 juin 1984 .

2) Lecture du rapport du Commissaire enquêteur sur le P.O.S de notre commune .

Ce rapport reprend les souhaits formulés par les Mauldois . Il reste maintenant , après avoir consulté les différentes parties ayant pris part à l'établissement de ce plan , au Conseil Municipal à l'approuver définitivement . Rappelons que ce P.O.S. est établi pour une durée de 10 ans, mais qu'entre-temps il est possible d'y apporter des modifications selon la même procédure que pour son établissement .

3) Taxe sur les ordures ménagères

Certaines personnes souhaitent un ramassage hebdomadaire des ordures ménagères (poubelles) .

L'organisation de ce service doublerait le coût actuel pour la commune qui est environ de 45 000 FR pour 1984 . Il faudrait augmenter les impôts locaux de 13% ou créer la Taxe sur les ordures ménagères proportionnelle à la taxe foncière sur les propriétés bâties .

Avant de prendre une décision à ce sujet le Conseil souhaite consulter les Mauldois, un sondage sera organisé, il se rangera à l'avis de la solution majoritaire .

#### 4) Centre de loisirs 1984

Le début du centre est prévu cette année au vendredi 6 juillet pour se terminer le vendredi 3 août. Il fonctionnera les après-midi de 14h à 17h (sauf samedi et dimanche). Il accueillera les enfants de 6 à 12 ans, soit une prévision de 45 à 50 enfants.

Pour encadrer ce petit monde l'équipe sera composée de 5 personnes : Lohez Jean-Claude, Deltombe Patric, Magnier Arnaud et Rabat Valérie (rémunérés par la commune, ils toucheront une indemnité brute de 1050 FR) Lonez Claudine (bénévole).

Cette année en plus des jeux de plein-air et des activités manuelles sont prévus la fréquentation de la piscine de Saint-Amand le vendredi matin et un voyage au Zoo de Maubeuge.

Un crédit de 1000FR est accordé pour le transport en autobus et 1000 FR pour l'achat de matériel et de jeux.

#### 5) Syndicat Intercommunal pour la création d'une université dans le Valenciennois

Le Conseil donne accord à l'extension des compétences de ce syndicat qui sera donc, si la majorité des 82 communes de l'arrondissement de Valenciennes l'autorise, chargé de la révision du Schéma Directeur de l'arrondissement.

#### 6) Groupe d'étude pour le développement de la commune

Un nouveau groupe de travail est créé au sein du Conseil Municipal. Il sera chargé d'étudier et de faciliter la réalisation de projets tendant à développer, moderniser le village, faciliter et agrémenter la vie de ses habitants (lotissements, constructions, zone de loisirs, salle des fêtes ...).

Il se réunira comme les autres commissions en Mairie.

7) Une demande d'achat de terrains sur la Zone Industrielle près de l'Escaut est présentée par Mr Delquignies.

Le Conseil n'y est pas favorable, si l'acquéreur ne s'engage pas à étendre ses implantations car ces terrains sont à vocation industrielle.



Fête de la Musique le soir de l'été sur la place de Maulde

Jeudi 21 Juin 84

En ce temps de rentrée scolaire il est bon de faire le point sur un organisme peu connu des Mauldois, mais dont l'activité a ou aura certainement des répercussions directes sur les plus jeunes d'entre nous.

Qui connaît en effet le Syndicat Intercommunal pour la création d'un centre d'Enseignement Supérieur dans le Valenciennois ?

Celui-ci naquit en 1967 et eut pour but d'acquérir les terrains sur lesquels serait bâti et s'étendrait l'établissement supérieur dont avait besoin la région de Valenciennes pour son devenir .

C'est ainsi que 22 ha furent acquis et que 4 ha vont l'être, ce qui dote le Centre Universitaire , devenu Université depuis 81, d'un potentiel appréciable pour des enseignements orientés vers les nouvelles technologies : informatique, génie mécanique, productique .

A côté d'enseignements dits " classiques " ( langue, droit) se sont donc développées des disciplines d'avenir à différents niveaux : BTS, licence, maîtrise, diplôme d'ingénieur . L' Université de Valenciennes possède ainsi une Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs . D'autre part elle entretient des rapports étroits avec le monde industriel, démentant la coupure traditionnelle et souvent exagérée entre le monde de la production et celui de l'éducation .

Forte d'un potentiel de recherche ( laboratoires, machines à commandes numériques, robots, informatique ) l'Université de Valenciennes permet non seulement d'augmenter le degré de qualification des jeunes du Valenciennois, mais aussi doit permettre l'adaptation des industries traditionnelles aux technologies d'avenir . Elle est sans aucun doute un facteur important pour aider notre région à surmonter sa crise .

Regroupant 82 communes du Valenciennois, le Syndicat Intercommunal est actuellement présidé par Monsieur André PARENT Maire d'Anzin .

Maulde y est représenté ( comme toutes les communes membres) par deux délégués : Mr Lohez Jean-Claude et Mr Sudron Alain .

Profitant de cette opportunité de regrouper toutes les collectivités locales du Valenciennois, il vient d'être décidé d'étendre les compétences du Syndicat à l'étude de la révision du Schéma Directeur du Valenciennois, lorsqu'une commune en fait la demande .

Rappelons que le Schéma Directeur est un document fixant les règles de l'Urbanisme et de son développement à l'échelon de l'arrondissement .

# LA VIE COMMUNALE

## Le camion des Pompiers

Il est enfin arrivé ce fameux camion depuis qu'on l'attendait. Le Lieutenant Descamps et l'Adjudant Demessance sont allés le chercher à Lille le mercredi 27 juin.

Comment se présente-t-il ?

Il est rouge bien sûr, c'est un fourgon pompe tonne de première intervention. Il est équipé d'une citerne d'eau de 400 litres, d'une motopompe débitant 30m<sup>3</sup> à l'heure et de tous les accessoires correspondants.

A quoi servira-t-il ?

Il est prévu pour lutter contre l'incendie ( feu de cheminée, feu de broussailles, d'habitation...), la citerne permettant d'attaquer le feu pendant que l'on branche les tuyaux sur une B.I ( bouche d'incendie), une rivière ou une mare .

Son intervention est également possible pour d'autres sinistres ( accident, noyade ... ) car il permet de transporter sur les lieux jusqu'à 6 pompiers qui peuvent dispenser les premiers secours en attendant les services spécialisés de Saint-Amand .

A l'avenir , il sera également appelé à se déplacer dans d'autres communes environnantes sur la demande du Centre de Secours de Saint-Amand .

Qui peut le conduire ?

Les pompiers possédant le permis VL ( véhicule léger ) car ne faisant que 3400 Kg il n'est pas considéré comme poids-lourd .

Les habitants de Maulde ont déjà pu le voir en action samedi 4<sup>e</sup> septembre après-midi lors d'une démonstration - présentation conjointe des Pompiers de Maulde et de Saint-Amand pour la ducasse de la rue de Chorette .

En conclusion, signalons que l'inauguration officielle est prévue Dimanche 16 septembre. Tous les habitants y sont cordialement invités .

## Programme

dès 10h15 Portes ouvertes , présentation du matériel.

A partir de 15H : Présentation - démonstration avec le concours des Pompiers de Saint-Amand et leur matériel.



N° D'APPEL DES POMPIERS MAULDOIS :

26.80.46 ou 26.81.37

Ces numéros sont susceptibles de changer bientôt . Dès qu'ils seront connus les nouveaux numéros seront diffusés .

Centre de Secours de Saint-Amand les Baux : 48-58-36 ou 48-43-89.

## Le concours des maisons fleuries

Comme chaque année, le jury communal sillonnait le 29 juin 1984 , les rues du village pour apprécier et récompenser ceux qui s'étant fait inscrire, avaient fait un effort pour agrémenter leur cadre de vie, permettant ainsi à Maulde de concourir au plan départemental dans la catégorie des villages fleuris .

Il y avait cette année une innovation : le prix de la plus belle rue fleurie .

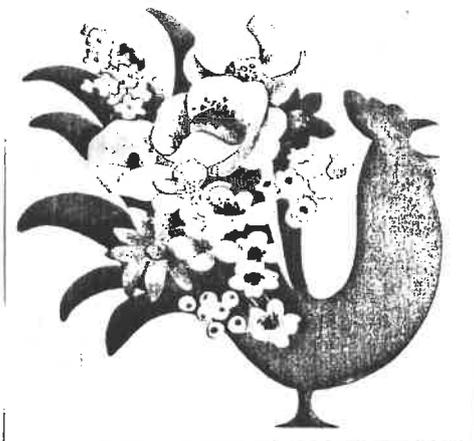
Voici donc le palmarés :

1 ère catégorie : Maisons avec jardinet fleuri devant l'habitation ou jardin visible de la rue :

1er Prix : Madame Marianne PIQUE 21 bis ,Rue de Chorette

2èm Prix : Mr et Mme Jean PAUQUET, 33 Rue de Chorette

3èm Prix : Mr et Mme Daniel CRUDENAIRE, Rue du Mortier



2 ème catégorie : Maisons ayant les possibilités limitées de fleurissement

1er Prix : Mr et Mme Guy DUSART , Rue de Chorette

2èm Prix : Mme Yvonne VASTESAEGER, 4 Rue du Marais

3èm Prix : Mme Anna GLOWACKA, 51 Grand'Rue

3 ème catégorie : Maisons situées dans un cadre verdoyant, bien aménagé, mais dont les fleurs ne sont pas l'essentiel du décor.

1er Prix : Mr et Mme Bernard CHEVAL, 28 Bis Rue de Chorette

2èm Prix : Mr et Mme Joël CHEVAL, 28 Ter Rue de Chorette

3èm Prix : Mr et Mme Hubert PLESSY, 27 Rue de Chorette

PRIX DE LA PLUS BELLE RUE FLEURIE DE MAULDE :

Il a été attribué à la Rue du MORTIER. Le trophée sera décerné symboliquement à Monsieur Roland DELILE, 10 rue du Mortier.

La remise des lots se fera fin septembre début octobre. Les lauréats seront prévenus personnellement.

## Le centre de loisirs 84

Le Centre Municipal de Loisirs s'est ouvert pour la 3ième fois cette année . Il a accueilli 45 petits Mauldois âgés de 6 à 12 ans, parmi lesquels une majorité de garçons, comme les deux autres années les après-midi du mois de juillet de 14h à 17H .

En plus des activités habituelles de plein-air, des sorties dans la campagne, des jeux de pistes, des travaux manuels, les enfants ont pu fréquenter la piscine de Saint-Amand le vendredi matin, visiter le musée de la faïence et la Tour de Saint-Amand, aller voir les chevaux et les pêcheurs, au gîte rural de la rue de Chorette, manger autour d'un feu de camp, visiter le Zoo de Maubeuge et participer aux fêtes et animations du village . Ainsi nous avons pu offrir à chacun des enfants du centre un lampion pour le défilé du 13 juillet lors de la retraite aux flambeaux, et distribuer un ticket de participation au lancer de ballons organisé par Mauld'Joie le 14 juillet sur la place .

Pour encadrer tout ce petit monde une équipe de 5 animateurs diplômés, stagiaires ou ayant l'expérience des enfants était présente .

On avait également accueilli au Centre 5 " grands" des adolescents Mauldois âgés de 14 à 16 ans, qui bénévolement aidaient les animateurs dans leurs tâches matérielles, mais sans bien sur, étant donné leur âge, avoir la responsabilité des enfants .

Pour être complet il nous faut dire que le Budget Municipal prend en charge les indemnités du personnel, le prix de l'excursion au Zoo de Maubeuge ( transport uniquement), une partie du matériel pédagogique nécessaire ( jeux, peintures, papiers dessin ...).

La modique participation demandé aux familles assure un petit goûter, une boisson au lait chaque jour à chaque enfant, le complément du matériel pédagogique , le repas du feu de camp servi aux enfants, l'entrée au Zoo de Maubeuge . . . . .

Le mois s'est déroulé sans incident même si à certains moments il a fallu faire preuve d'un peu de fermeté et de discipline et nous remercions les nombreux parents venus visiter l'exposition et applaudir les jeunes acteurs qui avaient préparé avec talent quelques danses et chants bien connus .



Le temps n'a pas été tout à fait aussi beau que les deux autres années mais nous espérons néanmoins que les enfants auront passé un bon mois et qu'ils seront nombreux à revenir l'an prochain .

En route pour le Zoo de Maubeuge !

# Quoi de neuf aux écoles.

Traditionnellement, la période juillet-août est plutôt " creuse " en ce qui concerne la vie de l'école. Cependant, quelques points de détail revêtent une importance particulière qui mérite que nous nous y arrêtions.

Signalons tout d'abord que la dernière réunion du Comité de Parents pour l'année scolaire 83-84 s'est tenue le 16 juin. En guise d'ouverture Madame la Directrice a tenu à remercier les instituteurs ainsi que les représentants de la Municipalité et du Comité de Parents qui avaient participé à la manifestation du 25 avril en faveur de l'École Laïque. Elle remercia également les bénévoles qui, grâce à des travaux extérieurs de peinture, avaient oeuvré pour rendre l'école plus accueillante.

Puis Madame la Directrice fit part aux représentants de la Municipalité des différents travaux à effectuer pendant les vacances à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des locaux scolaires.

Toutes les demandes ont été examinées avec le plus grand soin par la Commission des écoles qui s'est réunie le 11 juillet. La plupart des demandes ont été satisfaites, compte tenu de leur importance surtout lorsqu'il s'agit de la sécurité des enfants.

C'est ainsi que le panneau lumineux " Danger école " a été installé par la société " Norindel ". Il sera opérationnel le jour de la rentrée.

Des passages pour piétons ont été matérialisés, devant les deux bâtiments scolaires, à la traversée de la Petite Rue ( devant la caserne des pompiers ), devant la Mairie et devant l'arrêt d'autobus de la Grand-Rue.

Toujours au chapitre de la sécurité, des grilles pare-feu seront posées pour la rentrée.

Quant aux différents travaux d'entretien courant, ils ont également été réalisés ( lavabo, urinoirs, vidanges WC, peinture des tables de l'école maternelle )

Signalons également qu'à la demande de la Municipalité, Madame la Directrice avait établi un budget prévisionnel pour la rentrée tenant compte de l'enveloppe budgétaire allouée qui est de 16000 FR ( soit 168 FR par enfant ) pour l'achat de fournitures, livres et matériel. Ce budget prévisionnel était assorti de quelques " souhaits supplémentaires " revêtant tous une importance pédagogique certaine. Cependant vu le nombre d'enfants en bas âge inscrits à l'école pré-élémentaire, la Municipalité a jugé opportun d'acheter en priorité quelques nouveaux lits pliants pour accueillir plus confortablement les nouveaux petits élèves.

~~Il est bon de rappeler à cette occasion que les effectifs seront de 100 élèves pour cette année scolaire.~~

Le nombre des départs en 6ième ( 10 élèves ) sera ainsi largement compensé par le nombre d'admissions en classe maternelle.

Enfin une innovation pour cette rentrée 84 : le changement d'horaire de début et de fin de classe.

Un sondage avait été fait parmi les familles. Sur 55 familles informées, 52 avaient répondu. 31 familles étaient favorables au nouvel horaire.

21 familles étaient défavorables.

Compte tenu d'une petite modification apportée par Monsieur l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, voici l'horaire définitif qui sera appliqué cette année dès la rentrée :

Matin : 8h30 - 11h45

Après-midi : 13h30 - 16h15

Etude surveillée : 16h15 - 17h15

Ce nouvel horaire a été établi afin de permettre aux enfants fréquentant l'étude surveillée de rentrer moins tard chez eux surtout pendant les mois d'hiver.

A tous, enseignants, enfants et parents nous souhaitons une bonne rentrée et une bonne année scolaire laborieuse autant que fructueuse.

## Bibliothèque

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Prêt de livres pour les élèves : l'après-midi de 15h45 à 16h15.

Pour tous le samedi et le mercredi de 17h30 à 18h30

La séance du mercredi est susceptible d'être transformée en Club de Lecture ou lecture d'un conte suivant l'âge des enfants.

L'horaire changera peut-être aussi.

# Un champion de France à Maulde

Cette année, à l'issue du traditionnel défilé du 14 juillet et du dépôt de gerbes aux monuments aux morts, les Mauldois pouvaient assister à une cérémonie inhabituelle dans notre commune: la remise d'un trophée à Bruno Cabusat par la municipalité pour le féliciter et le remercier de sa brillante victoire au Championnat de France UFOLEP de tennis de table, catégorie cadet .

Bruno est âgé de 18 ans, il pratique le tennis de table au sein de l'Amicale Laïque de Maulde depuis 1980, il a successivement gravi les différents échelons jusqu'à ce sommet. En 1983 il se classait 5ième de ce même championnat de France, cette année il s'est également adjugé les titres de champion UFOLEP du Valenciennois, du Nord et des Flandres .

Il a remporté sa victoire au terme de 3 jours de tournoi les 27,28 et 29 avril à Aube en Normandie .  
Encore une fois bravo au champion !

## LA VIE DES ASSOCIATIONS.

### A Mauld'joie

C'est avec le beau temps que s'est déroulée cette année la ducasse de juin . Monsieur et Madame MAULDE avaient cependant décidé de préparer et de s'entraîner pour les prochaines vacances d'hiver à la neige .

Quant au concours des vélos fleuris, il rassemblait cette année participants qui tous rivalisaient d'originalité et de talent, rappelons en ici le palmarès .

Chaque participant a reçu en cadeau une montre à quartz .

1er Prix : Sabrina BISIAUX rue du bois (moins de 9 ans)

1er Prix : Stéphane VERRIEST Grand'rue (plus de 9 ans)

Le 14 juillet se déroulait sur la place un lancer de ballons . La clôture du concours était fixée au 31 août . 21 cartes, sur 190 ballons lâchés, sont revenues en mairie . Voici la liste en commençant par le vainqueur, c'est à dire celui des joueurs dont le ballon est allé le plus loin .

N°	Nom Prénom Adresse	Carte revenue de :
1	Pluchard Sébastien 60 Grand Rue Maulde	Cologne ( Allemagne )
2	Vincent Samuel 15 Rue de la Vieille Eglise Maulde	Eupen
3	Centre aéré	Housse
4	Altruy Delphine 31 Grand Rue Maulde	Péringen
4	Altruy Perrine 31 Grand Rue Maulde	Péringen
5	Marthe Grégory 45 Grand Rue Maulde	Verlaine
7	Verriest Nicolas Grand Rue Maulde	Bordinne
8	Desmons Béatrice Grand Rue Maulde	Forville
9	Marthe Grégory Grand Rue Maulde	Gembloux
9	Cols Cindy Saint-Amand	Gembloux
11	Legrain Fernande Rue Dumortier Maulde	Chastre
12	Courtecuisse Christophe 6 Rue Dumortier Maulde	Sombreffe
13	Colmant Jérémy 26 Basse Fosse Maulde	Sart Dames Avelines
14	Crudenaire Jérôme 8 Rue Dumortier Maulde	Diegem
15	Musialik Laurent Basse Fosse Maulde	Forest
16	Delile Bruno Rue Dumortier Maulde	Jurbise
17	Letellier Gilbert Grand Rue Maulde	Tongre Notre Dame
17	Beaumont Gérie Rue Du Marais Maulde	Tongre Notre Dame
17	Vincent René Rue du Marais Maulde	Tongre Notre Dame
20	Colmant Jérémy Basse Fosse Maulde	Basécles
21	Delanglez Damien Grand Rue Maulde	Bramensnil

Les récompenses et les prix seront remis à l'ancienne Mairie Dimanche 23 septembre à 10h30 .

# Sports et loisirs et Mauld'Joie : La course cycliste

Les associations Sports et Loisirs et Mauld'Joie organisent ensemble le dimanche 23 septembre après-midi pour la ducasse la traditionnelle course cycliste de 3ième et 4ième catégorie et juniors :  
la remise des dossards et le départ sont fixés à 15h au café de l'Alouette  
l'arrivée est prévue au Port Arthur  
les résultats et les primes seront donnés au café Bridoux

## Le Comité : L'écho de la rue de Chorette

A l'inverse de l'année dernière, le soleil était heureusement au rendez-vous pour la ducasse de la rue de Chorette : légendaire fête locale ..

L'assistance fut nombreuse sous, un chapiteau spacieux à souhait et le " pompon " du manège attira beaucoup d'enfants .

Dès samedi, si le concours de cartes occupa de nombreuses tables, les Majorettes de Maulde suscitèrent un vif intérêt pendant leur prestation tout au long du parcours .

Les Sapeurs-Pompiers de Saint-Amand et Maulde succédèrent à ces jeunes demoiselles . Leur démonstration, très appréciée par les spectateurs, fut présentée et commentée phase par phase par le Capitaine Fallet, ce qui permit de bien comprendre les différentes disciplines d'intervention et de montrer ce qui pouvait être réalisé en un minimum de temps .

Dimanche midi, l'harmonie de Lecelles était venu mettre son auditoire " en appétit " avec un répertoire sélectionné et très applaudi .

~~De leur côté, les préposés au lapinodrome eurent fort à faire pour maîtriser le " fauve " pendant que se dégustaient sandwiches, frites, cervelas et tartes .~~

JAN-GYL clôtura brillamment la soirée . Tous, jeunes et moins jeunes s'en donnèrent à coeur joie !!

Enfin, il faut le dire : Un grand bravo aux dévoués du Comité ....!

## Les Gais Pilsers : La ducasse du Port Arthur

L'association des Gais Pilsers organise cette année encore au profit des Anciens de la commune La Ducasse du Port Arthur les samedi 29 et dimanche 30 septembre .

### Programme des festivités

samedi 29 : - manège  
- frites - moules ou tripes à partir de 18 h au Port Arthur

dimanche 30 : - jeux divers toute l'après-midi  
- vers 16h cortège des Majorettes de Maulde ( départ de la place, évolution devant le Port-Arthur )

## L'Amicale Laïque :

Après la période des grandes vacances, l'Amicale Laïque de Maulde reprend ses activités sportives .  
Voici les jours et heures des entraînements :

### Tennis de table à la salle communale

le lundi à 18h

le mercredi de 10h à 12h ( initiation et plus jeunes) et de 15h à 20h

le vendredi à 18h

### Cross

mercredi matin pour les jeunes ( poussins et benjamins)

mardi à 17h30 pour les plus grands ( minimes, cadets, juniors, séniors, vétérans)

### Gymnastique d'entretien féminine à la salle communale

le jeudi à 18h15

Rappelons avant de conclure que l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque de Maulde aura lieu à l'école le vendredi 14 septembre à 20h .

Enfin le samedi 5 novembre dans la campagne Mauldoise à partir de 13h se déroulera le 5ième CROSS COUNTRY .

## INFORMATIONS BRÈVES ET PRATIQUES

### music-foot 1984

Comme chaque année se déroulait à Laplaigne les 11, 12 et 15 août le tournoi de mini-foot .

Une équipe de jeunes footballeurs Amandinois et Mauldois dont Bruno Cabusat, Laurent et Pascal Villain , défendait les couleurs de la France .

Après avoir remporté le trophée l'an dernier, ces jeunes joueurs se sont bien défendus cette année et se sont classés 3ième sur 8 équipes.

Ils étaient les seuls français parmi 7 équipes belges .

### Les prochains congés scolaires

Toussaint : du samedi 27 octobre après la classe au mardi 6 novembre au matin

Noël : du jeudi 20 décembre après la classe au jeudi 3 janvier au matin

### Les médecins de service pendant les week-end

<u>SEPTEMBRE</u>	<u>OCTOBRE</u>	<u>NOVEMBRE</u>	<u>DECEMBRE</u>
2 Flament	7 Trinquet	1 Trinquet	2 Bernard
9 Trinquet	14 Bernard	4 Bernard	9 Doriry
16 Bernard	21 Doriry	11 Doriry	16 Flament
23 Doriry	28 Flament	18 Flament	23 Trinquet
30 Flament		25 Trinquet	25 Bernard
			30 Doriry

### Dates de ramassage des ordures ménagères

Mercredi 5 et 19 septembre  
3, 17 et 31 octobre  
14 et 28 novembre  
12 et 26 décembre

Prochaines permanences de Mme Mercier Assistante Sociale en mairie de Maulde : 1er et 3ième jeudi du mois

### Recensement

Les jeunes gens âgés de 18 ans entre le 1er novembre et le 28 février 85 doivent venir se faire recenser en mairie .

### Un ancien Mauldois à l'honneur

Monsieur Michel Richard, domicilié actuellement en région parisienne, contrôleur des Douanes, Secrétaire Général de la Mutuelle des Douanes , vient d'être élevé au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite .

### Rappel

Le tir des pétards est interdit de jour comme de nuit, exception faite jusqu'à 22h pour les noces avec autorisation de la mairie

De même est interdite la divagation des chiens sur la voie publique .